

GAUSSIN

Société Anonyme

11 Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 HERICOURT

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020

SOFIGEC AUDIT
360 Allée Henri Hugoniot
BP 50050 – BROGNARD
25461 ETUPES CEDEX

ORFIS
149 BOULEVARD DE STALINGRAD
69100 VILLEURBANNE

GAUSSIN

Société Anonyme

11 Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 HERICOURT

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Gaussin SA et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 29 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid 19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

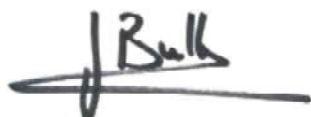
En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et méthodes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué, par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 30 juin 2020, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Etupes et Lyon, le 30 octobre 2020

Les commissaires aux comptes

SOFIGEC AUDIT



Joséphine BULLE

ORFIS



Jean Louis FLECHE

Comptes consolidés au 30 juin 2020



| | |
|---|---|
| BILAN CONSOLIDE | 2 |
| COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE | 3 |
| TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE | 4 |
| TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES | 5 |
| NOTES ANNEXES | 6 |

BILAN CONSOLIDE

| En K€ | Notes | 30/06/2020 | 31/12/2019 |
|--|-------|---------------|---------------|
| Ecart d'acquisition | 5 | 511 | 546 |
| Immobilisations incorporelles | 6 | 4 778 | 4 724 |
| Immobilisations corporelles | 7 | 5 712 | 6 209 |
| Immobilisations financières | 8 | 197 | 207 |
| Titres mis en équivalence | 9 | 4 305 | 4 821 |
| Total actif immobilisé | | 15 502 | 16 507 |
| Stocks et encours | 10 | 5 473 | 4 588 |
| Clients et comptes rattachés | 11 | 6 992 | 6 169 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 12 | 3 806 | 3 953 |
| Valeurs mobilières de placement | 14 | 62 | 62 |
| Disponibilités | 14 | 8 078 | 3 325 |
| Total actif circulant | | 24 411 | 18 097 |
| Total Actif | | 39 912 | 34 605 |

| En K€ | Notes | 30/06/2020 | 31/12/2019 |
|---|-----------|---------------|---------------|
| Capital | | 22 337 | 21 137 |
| Primes liées au capital | | 2 622 | 2 622 |
| Réserves consolidés | | (10 181) | (7 277) |
| Résultat consolidé | | (7 578) | (2 891) |
| Capitaux propres - Part du groupe | 15 | 7 200 | 13 591 |
| Intérêts minoritaires | 15 | 5 | 5 |
| Capitaux propres de l'ensemble consolidé | | 7 206 | 13 596 |
| Provisions | 16 | 2 669 | 2 178 |
| Emprunts et dettes financières | 17 | 15 425 | 10 144 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 18 | 3 260 | 5 066 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 18 | 11 353 | 3 621 |
| Dettes | | 30 038 | 18 832 |
| Total Passif | | 39 912 | 34 605 |

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

| En K€ | Notes | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|---|-----------|-----------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires | 19 | 3 020 | 2 238 |
| Revenus des licences | 19 | - | 11 462 |
| Chiffres d'affaires et revenus des licences | | 3 020 | 13 700 |
| Autres produits d'exploitation | 20 | 2 884 | 7 544 |
| Produits d'exploitation | | 5 904 | 7 544 |
| Achats consommés, autres achats et charges externes | 21 | (6 802) | (6 159) |
| Charges de personnel | 22 | (2 688) | (2 109) |
| Autres charges d'exploitation | | (163) | (66) |
| Impôts et taxes | | (85) | (192) |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions | 23 | (3 123) | (3 570) |
| Charges d'exploitation | | (12 861) | (12 096) |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | (6 958) | 9 149 |
| RESULTAT FINANCIER | 24 | (263) | (364) |
| RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES | | (7 220) | 8 784 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | 25 | 193 | (1 388) |
| Impôts sur les résultats | 26 | - | (687) |
| RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES | | (7 027) | 6 709 |
| Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence | | (516) | 101 |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | | (34) | (34) |
| RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE | | (7 577) | 6 776 |
| Résultat des minoritaires | | () | (1) |
| RESULTAT NET (PART DU GROUPE) | | (7 577) | 6 775 |
| Résultat par action (en euros) | 27 | -0,35 | 0,30 |
| Résultat dilué par action (en euros) | 27 | -0,34 | 0,30 |

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

| En K€ | Notes | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|--|-------------|----------------|----------------|
| Résultat net des sociétés intégrées | | (7 027) | 6 709 |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | | | |
| Amortissements, dépréciations et provisions | | 1 607 | 1 060 |
| Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées | | (5 420) | 7 769 |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité | | 4 356 | (5 969) |
| - Incidence de la variation des stocks | | (886) | (2 558) |
| - Incidence de la variation des créances clients et comptes rattachés | | (823) | (5 247) |
| - Incidence de la variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés | | (1 806) | 2 940 |
| - Incidence de la variation des autres créances et dettes | | 7 870 | (1 104) |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | | (1 064) | 1 801 |
| Acquisitions d'immobilisations | | (663) | (1 584) |
| - Acquisitions d'immobilisations incorporelles | | (240) | (487) |
| - Acquisitions d'immobilisations corporelles | | (422) | (1 037) |
| - Souscription de prêts et avances consentis | | (2) | (59) |
| Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt | | 13 | - |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | (651) | (1 584) |
| Augmentation (réduction) de capital | | 1 200 | 3 177 |
| Cession (acquisition) nette d'actions propres | | (13) | 12 |
| Emission d'emprunts | | 5 687 | 89 |
| Remboursement d'emprunts | | (438) | (493) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | 6 437 | 2 785 |
| Variation de la trésorerie | | 4 722 | 3 002 |
| Trésorerie d'ouverture | 14.2 | 3 384 | 4 194 |
| Trésorerie de clôture | 14.2 | 8 106 | 7 196 |

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

| En K€ | Nombre de titres | Capital | Primes liées au capital | Réserves consolidées | Résultat consolidé | Capitaux propres - Part du Groupe | Intérêts minoritaires | Total des capitaux propres |
|---------------------------------------|--------------------|---------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-----------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Capitaux propres au 31/12/2018 | 187 603 708 | 18 760 | 14 847 | (6 261) | (14 030) | 13 315 | 9 | 13 324 |
| Augmentation de capital | 16 006 104 | 1 601 | 1 577 | | | 3 177 | | 3 177 |
| Affectation du résultat antérieur | | | (13 000) | (1 030) | 14 030 | | | |
| Résultat de l'exercice | | | | | 6 775 | 6 775 | 1 | 6 776 |
| Variation des titres en auto-contrôle | | | | 10 | | 10 | | 10 |
| Capitaux propres au 30/06/2019 | 203 609 812 | 20 361 | 3 424 | (7 281) | 6 775 | 23 278 | 10 | 23 288 |
| Augmentation de capital | 7 760 000 | 776 | (802) | | | (26) | | (26) |
| Affectation du résultat antérieur | | | | - | | | | |
| Résultat de l'exercice | | | | | (9 666) | (9 666) | (5) | (9 671) |
| Variation des titres en auto-contrôle | | | | 4 | | 4 | | 4 |
| Capitaux propres au 31/12/2019 | 211 369 812 | 21 137 | 2 622 | (7 277) | (2 891) | 13 591 | 5 | 13 596 |
| Dividendes distribués | | | | - | | - | | - |
| Augmentation de capital | 12 000 000 | 1 200 | 0 | | | 1 200 | | 1 200 |
| Affectation du résultat antérieur | | | | (2 891) | 2 891 | | | |
| Résultat de l'exercice | | | | | (7 578) | (7 578) | 0 | (7 577) |
| Ecart de conversion | | | | | | - | - | - |
| Variation des titres en auto-contrôle | | | | (13) | | (13) | | (13) |
| Autres mouvements (1) | -201 032 774 | - | - | - | - | 0 | - | 0 |
| Capitaux propres au 30/06/2020 | 22 337 038 | 22 337 | 2 622 | (10 181) | (7 578) | 7 200 | 5 | 7 206 |

1. Cf note 15

NOTES ANNEXES

| | | | |
|---|-----------|--|-----------|
| BILAN CONSOLIDE | 2 | Note 15. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS | |
| COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE | 3 | MINORITAIRES | 23 |
| TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES | 4 | 15.1. Ventilation de l'actionariat | 23 |
| TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES | | 15.2. Evolution du capital social | 23 |
| CONSOLIDES | 5 | 15.2.1. Opérations sur titres | 23 |
| Note 1. INFORMATIONS GENERALES | 7 | 15.2.2. Augmentation de capital | 23 |
| 1.1. Présentation du groupe | 7 | 15.2.3. Emission de Bons de Souscription d'Actions | |
| 1.2. Principaux événements de la période | 8 | Remboursables (BSAR) | 23 |
| Perspectives d'avenir | 10 | 15.3. Intérêts minoritaires | 24 |
| Note 2. PRINCIPES COMPTABLES | 10 | Note 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 25 |
| 2.1. Référentiel comptable appliqué | 10 | <i>Provisions pour garanties données aux clients</i> | 25 |
| 2.2. Bases de préparation | 10 | <i>Provisions pour perte sur contrat</i> | 25 |
| 2.3. Date de clôture | 11 | <i>Provisions pour indemnités de départ en retraite</i> | 25 |
| Note 3. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT | | L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante : | 25 |
| CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE | | Note 17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES | 26 |
| PERIMETRE DE CONSOLIDATION | 11 | 17.1. Analyse des emprunts et dettes financières | 26 |
| 3.1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation | 11 | 17.2. Echéancier des dettes financières | 26 |
| 3.2. Risques fiscaux | 11 | Note 18. DETTES D'EXPLOITATION ET COMPTES DE | |
| 3.3. Risque sur les litiges | 11 | REGULARISATION | 27 |
| Note 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION | 12 | 18.1. Analyse des dettes d'exploitation | 27 |
| 4.1. Principes de consolidation | 12 | 18.2. Echéancier des dettes d'exploitation et comptes de | |
| 4.1.1. Intégration globale | 12 | régularisation | 27 |
| 4.1.2. Mise en équivalence | 13 | Note 19. CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES | 28 |
| 4.2. Organigramme du groupe (en pourcentage de détention | | Note 20. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION | 29 |
| directe) | 13 | Note 21. ACHATS CONSOMMES, AUTRES ACHATS ET | |
| 4.3. Périmètre de consolidation | 13 | CHARGES EXTERNES | 30 |
| 4.4. Evolution du périmètre de consolidation | 13 | Note 22. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL | 31 |
| Note 5. ECARTS D'ACQUISITION | 14 | 22.1. Effectifs moyens | 31 |
| 5.1. Variations des écarts d'acquisition | 14 | 22.2. Charges de personnel | 31 |
| 5.2. Test de dépréciation | 14 | 22.3. Paiements fondés sur des actions | 32 |
| Note 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 15 | Note 23. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | |
| Note 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 17 | D'EXPLOITATION | 32 |
| <i>Comptabilisation des contrats de location-financement</i> | 17 | Note 24. RESULTAT FINANCIER | 33 |
| Note 8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES | 18 | Note 25. RESULTAT EXCEPTIONNEL | 34 |
| <i>Participations</i> | 18 | Note 26. IMPOTS SUR LES RESULTATS | 35 |
| <i>Autres titres immobilisés</i> | 18 | 25.1. Ventilation de l'impôt sur les résultats | 35 |
| Note 9. TITRES MIS EN EQUIVALENCE | 18 | 25.2. Preuve d'impôt | 35 |
| Note 10. STOCKS ET ENCOURS | 19 | Note 27. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR | |
| Note 11. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES | 19 | ACTION | 36 |
| 11.1. Analyse des clients et comptes rattachés | 19 | Note 28. INFORMATION SECTORIELLE | 36 |
| 11.2. Etat des échéances des clients et comptes rattachés | 19 | Note 29. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET | |
| Note 12. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE | | D'ADMINISTRATION | 36 |
| REGULARISATION | 20 | Note 30. ENTREPRISES LIEES | 37 |
| 12.1. Analyse des autres créances et comptes de régularisation | 20 | Note 31. ENGAGEMENTS HORS BILAN | 38 |
| 12.2. Etat des échéances des autres créances et comptes de | | Engagements donnés | 38 |
| régularisation | 20 | Engagements reçus | 38 |
| Note 13. IMPOTS DIFFERES | 21 | | |
| Note 14. TRESORERIE | 22 | | |
| 14.1. Analyse de la trésorerie du bilan | 22 | | |
| 14.2. Analyse de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie | 22 | | |

Note 1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Présentation du groupe

GAUSSIN est une société d'engineering qui conçoit, assemble et commercialise des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique. Son savoir-faire englobe les transports de marchandises et de personnes, les technologies autonomes permettant un usage sans chauffeur de type Automotive Guided Vehicles, et l'intégration de tous types de batteries, notamment électriques et hydrogènes. Avec plus de 50 000 véhicules à travers le monde, GAUSSIN bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : les terminaux Portuaires et Aéroportuaires, la Logistique et les Smart Cities. Le groupe a noué des partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux afin d'accélérer sa pénétration commerciale : Siemens Postal, Parcel & Airport Logistics dans le domaine aéroportuaire, Bolloré Ports et ST Engineering dans le domaine portuaire, Bluebus dans le transport de personnes et Hyperloop dans le domaine de la logistique.

Au cours des dernières années, le Groupe a complété son offre, en développant en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (« CEA »), un système de motorisation modulable reposant sur des batteries interchangeables fonctionnant soit à l'électricité, soit à l'hydrogène, ainsi qu'un véhicule autonome.

Les investissements en R&D ont permis au Groupe GAUSSIN de proposer aujourd'hui des solutions globales de manutention.

GAUSSIN SA est coté sur Euronext Growth à Paris depuis le 16/06/10. Les actions GAUSSIN SA sont cotées, depuis le 20/07/12, sur le groupe de cotation E2 (Offre au public), depuis l'obtention du Visa AMF n° 12-360 en date du 17/07/12 sur le Prospectus.

Basé en Franche-Comté, le Groupe se développe à l'international en proposant à ses clients des produits brevetés et gammes de véhicules destinés aux sites logistiques et industriels, portuaires, et aux transports de passagers, au rang desquels :

- L'AIV (Automotive Intelligent Vehicle) : véhicule portuaire similaire à l'ATT, mais autoguidé ;
- L'ATT Lift et l'AIV Lift : Le système Lift permet le levage des containers transportés afin de les empiler / déempiler d'une docking station, au moyen d'un système de guidage automatique ;
- Les docking stations, (système fixe de « rails » entre lesquels l'ATT ou l'AIV vient empiler ou retirer des containers grâce au système « lift ») dotés d'une motorisation innovante, le Power Pack (module amovible et interchangeable comprenant le moteur et la source d'énergie) ;
- L'ATM FULL ELEC avec son distributeur BLYYD : L'ATM est un tracteur électrique destiné au déplacement des semi-remorques sur les sites logistiques ;
- L'AGV PERFORMANCE FULL ELEC sans pilote « Fast Charge » : ce véhicule autonome électrique est destiné au transport de containers pour les terminaux portuaires à la recherche de productivité ;
- L'APM (Autonomous Prime Mover) : Il s'agit d'un tracteur FULL ELEC autonome sans pilote.
- L'AAT (Autonomous Airport Transporter) : L'AAT est un tracteur de transport de bagages dans les aéroports. Il est décliné en version manuelle ou autonome ;
- L'ART (Airport Refueller Transporter) : L'ART est un tracteur électrique permettant l'avitaillement des avions dans les aéroports ;
- L'ASBM (Automotive Swap Body Mover) : 100% électrique, il permet le chargement, déchargement et transport de caisses mobiles de toutes dimensions.
- Le Bus électrique destiné aux transports de personnes dans les environnements fermés. Le bus est proposé en version manuelle ou autonome ;
- L'ATT (Automotive Terminal Trailer) : un véhicule portuaire dédié spécifiquement à la manipulation (transport/déchargement) des conteneurs.

1.2. Principaux événements de la période

Principaux événements sur la période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020

Augmentations de capital et regroupement d'actions

Au cours du premier semestre 2020, GAUSSIN SA a réalisé une augmentation de capital (voir note 15.2.) d'un montant global de 1,2 M€ net de frais et a consenti 1.202.500 actions gratuites aux salariés d'une valeur nominale de 1€.

Gaussin a procédé à un regroupement d'actions par voie d'échange d'une action nouvelle contre 10 actions existantes. L'opération de regroupement a débuté le 27 mars 2020 et la prise d'effet du regroupement (radiation des actions existantes et cotation des actions nouvelles) s'est effectuée le 23 avril 2020. La valeur nominale de l'action Gaussin SA est désormais de 1 euro.

Obtention d'emprunts garantis par l'Etat - PGE

La société a pu obtenir 4 nouveaux emprunts garantis par l'Etat, dit PGE, au cours du 1er semestre 2020, de 1.185 K€ chacun, soit un total de 4.740 K€, remboursables sur 12 mois.

Finalisation du partenariat avec Hyperloop Transportation Technologies

Les modalités du partenariat signé en octobre 2019 ont été annoncées en janvier 2020 : elles prévoient un investissement initial de 1 million de dollars par HyperloopTT dans le capital de GAUSSIN réalisé à un prix de souscription par action résultant de la division de la valeur de la totalité du capital de GAUSSIN fixée à 250 millions de dollars (son équivalent en euros) par le nombre total d'actions de la Société au jour de l'émission. Le cas échéant, HyperloopTT pourra investir au-delà de ce montant initial de 1 million de dollars dans le capital de GAUSSIN, à condition que cet investissement complémentaire, au-delà du montant initial de 1 million de dollars, ne dépasse pas 20% du capital de GAUSSIN. En tout état de cause, HyperloopTT sera tenu de conserver ses actions GAUSSIN pendant au moins 2 ans.

Signature d'un contrat avec QTerminal

GAUSSIN a signé en janvier 2020 une commande ferme de 22 tracteurs portuaires type APM 75T HE (modèles pour climats chauds) avec une option pour 30 de plus, de la part de QTerminals, l'opérateur de la phase 1 du port de Hamad au Qatar, pour son nouveau terminal pour conteneurs numéro 2 (CT2).

Signature d'une commande ferme avec CentrePort

Gaussin a signé en janvier 2020 une commande ferme de 7 tracteurs portuaires de type APM FULL ELEC 75T et de 7 remorques portuaires de type Terminal Trailer "TT" 65T pour le port CentrePort en Nouvelle-Zélande.

Signature d'un contrat avec PRB (Produits de Revêtement du Bâtiment)

GAUSSIN a signé un nouveau contrat pour la fourniture d'une flotte d'AGV pour le transport autonome de charges lourdes en milieu industriel avec la société PRB (Produits de Revêtement du Bâtiment). Il s'agit d'une solution clé en main de transport automatisé destiné aux flux de marchandises en site industriel extérieur.

Commande ferme de Qatar Airways

En mai 2020, GAUSSIN Manugistique a signé une commande ferme avec QATAR AIRWAYS CARGO pour la livraison de 6 véhicules AMDT FULL ELEC destinés au transport de palettes Cargo aéroportuaires avec un droit préférentiel pour 50 unités supplémentaires.

Alimenté par des piles au lithium métal polymère capables de fonctionner à des températures élevées, l'AMDT est spécifiquement conçu pour être utilisé dans les conditions climatiques du Moyen-Orient.

Codéveloppement avec Total dans l'aviation

Gaussin et Total vont développer ensemble le premier camion avitailleur ART FULL ELEC® (Aircraft Refueller Transporter) 100% électrique au monde. Destiné au site industriel d'Airbus à Toulouse, ce prototype sera capable de tracter deux citernes de 30 tonnes de carburant chacune. Il devrait être livré à la fin de l'année 2020.

Événements postérieurs à la clôture du 30 juin 2020

Annonce d'un commande ferme de 150 ATM

En juillet 2020, GAUSSIN Manugistique annonce une commande ferme de 150 ATM® FULL ELEC de la part de son distributeur BLYYD. Les véhicules sont destinés à des acteurs de premier plan des secteurs de la logistique et de la grande distribution.

Extension du partenariat avec Bolloré

GAUSSIN Manugistique annonce la signature d'un accord de distribution exclusif du Bluebus 6 mètres électrique de BLUEBUS, filiale du Groupe BOLLORÉ, par GAUSSIN au Moyen-Orient (Qatar, Turquie, Emirats Arabes Unis, Oman, Koweït, Bahreïn et Israël) et un accord de distribution non-exclusif dans le reste du monde, hors France. Véhicule phare de la gamme BLUEBUS, le Bluebus 6 mètres est une solution de transport de personnes axée sur la sécurité, la performance et le respect de l'environnement. C'est un véhicule sans émission de CO2 adapté à l'essor des smart cities

Finalisation de la prise de participation complémentaire au capital de METALLIANCE

En juillet 2020, GAUSSIN Manugistique annonce le rachat auprès des dirigeants de METALLIANCE d'un bloc majoritaire représentant 51,42% du capital de la société. Déjà actionnaire de METALLIANCE à hauteur de 44,32 % depuis 2008, GAUSSIN détient désormais 95,74 % du capital. L'opération donne naissance à un groupe français d'ingénierie de plus de 200 personnes spécialisé dans la conception et la fabrication de produits et services industriels destinés à 5 marchés prioritaires : les ports, les aéroports, la logistique, les travaux souterrains et la pose de voies, et les smart cities.

Finalisation de l'augmentation de capital en faveur d'Hyperloop

En août 2020, GAUSSIN Manugistique annonce la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 885.032,37 euros, prime d'émission incluse, réservée à Hyperloop Transportation Technologies (HTT) valorisant la société GAUSSIN à 250 millions USD au prix de 9,91 euros par action. Cette opération a été autorisée par les résolutions n°7 et 8 de l'Assemblée Générale mixte de GAUSSIN le 27 février 2020 et vise à renforcer les liens entre les deux sociétés et financer le partenariat portant sur des solutions d'acheminement et de transfert de containers pour les trains Hyperloop à sustentation magnétique. Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'AMF, l'offre des actions de la Société dans le cadre de ce Placement Privé n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Absorption de la société Batterie Mobile

La société Batterie Mobile a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à la société GAUSSIN SA en date du 31 juillet 2020 puis a été dissoute.

Licences

GAUSSIN annonce la signature d'une licence exclusive de 20 ans avec Al Attiya Motors and Trading Co., une société du groupe Al Attiya, portant sur ses véhicules électriques dédiés aux ports maritimes, aux aéroports, à la logistique et aux Smart cities. Le contrat comprend un droit d'entrée initial de 20 millions d'euros prenant en compte tous les frais, y compris les frais de développements déjà constatés pour le développement des produits Gaussin, des royalties situées entre 3 et 5% pour les développements futurs et une exclusivité couvrant les principaux pays du Moyen-Orient.

Le droit d'entrée initial de 20 millions d'euros inclus dans le contrat de licence exclusive avec Al Attiya Motors and Tradinc Co annoncé le 16 juillet 2020 sera comptabilisé au cours du 2ème semestre 2020 en tant que revenus de licences pour un montant de 20 millions d'euros.

Par ailleurs, Gaussin annonce la création d'une joint-venture avec Al Attiya au Qatar pour accélérer son déploiement au Moyen-Orient

Exercice des BSA 2016NC

Au cours du mois d'octobre 2020, la totalité des 5.000.000 de BSA 2016-NC encore en circulation ont été exercés. Ces augmentations en numéraire de 2.250 K€ ont généré des augmentations de capital de 500 K€ ainsi qu'une augmentation des primes d'émission de 1 750 K€.

Perspectives d'avenir

Covid-19 et perspectives

L'évolution de l'épidémie liée au Covid-19 a pris une ampleur sans précédent et son issue demeure à ce stade encore incertaine. Notre Groupe est pleinement engagé dans la gestion de cette crise avec pour priorité absolue, la santé de nos salariés, sous-traitants et clients.

L'évolution de la situation liée à l'épidémie de Covid-19 reste incertaine à ce stade, et fait l'objet d'un suivi par le Groupe pour réduire les conséquences de l'épidémie sur son activité et ses résultats.

Notre Groupe entend assurer la continuité de son activité, même en cas de crise prolongée, en maintenant la production et en gérant son carnet de commandes, à ce jour aucune commande clients n'a été reportée ou annulée.

À la date de publication de ce document, les processus achats et engineering mis en place par notre Groupe doivent permettre de limiter l'impact logistique du COVID-19 et honorer notre carnet de commande 2020. Nos services achat et qualité sont entièrement mobilisés au respect des délais de réception prévue des fournisseurs par des contacts renforcés durant cette période sensible. Par ailleurs, la conception historique en « skateboard » et « agnostique » des véhicules Gaussin permet une interchangeabilité et un remplacement rapide d'architecture d'un sous-ensemble contenant un composant majeur en rupture potentielle tel qu'un moteur/variateur/batterie par un autre sous-ensemble composé de composants disponibles.

Zone Franche du Qatar

Pour accompagner l'octroi de la licence à Al Attiya Motors and Trading Co, qui comprend un droit d'entrée initial de 20 millions d'euros qui sera comptabilisé au cours du 2ème semestre 2020 en tant que revenus de licences pour un montant de 20 millions d'euros, Gaussin et Al Attiya Motors ont décidé de créer une joint-venture dénommée GAME (Gaussin Advanced Mobility Electric) pour accélérer le déploiement des véhicules Gaussin Smart et sans émissions dans la région. GAME est établie dans la zone franche du Qatar, une plateforme de classe mondiale offrant des opportunités et des avantages exceptionnels pour se développer dans la région et dans le monde.

Note 2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Référentiel comptable appliqué

Les comptes consolidés de GAUSSIN SA sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales. Les comptes consolidés comprennent ceux de GAUSSIN SA ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4.3. Périmètre de consolidation.

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R233-16 du code de commerce (total du bilan : 24 millions d'euros, montant net du chiffre d'affaires : 48 millions d'euros, effectif moyen : 250 salariés), il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Euronext Growth.

2.2. Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en millier d'euros, sauf indication différente, et sont arrondis au millier le plus proche.

L'établissement des états financiers de la société oblige la Direction à réaliser des estimations et à émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits dans les comptes. Ces estimations concernent notamment les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges et pour dépréciation et les actifs d'impôts différés. Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

2.3. Date de clôture

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 30/06/2020.

Les comptes annuels de toutes les sociétés commencent le 1^{er} janvier et se clôturent le 31 décembre.

Les comptes comparatifs sont les comptes annuels au 31/12/2019 pour le bilan et les comptes semestriels du 30/06/2019 pour le compte de résultat et le tableau de flux.

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 29 octobre 2020.

Note 3. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe GAUSSIN a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, sa capacité à réaliser ses objectifs ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Au sein du groupe, seule la société GAUSSIN SA développe à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur GAUSSIN SA.

3.1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation

Le Groupe GAUSSIN a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité en réalisant des prévisions de trésorerie du Groupe GAUSSIN pour les 12 prochains mois. Le Groupe considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur un horizon de temps de 12 mois.

Le groupe souligne en particulier l'impact significatif du paiement de 12 M€ encaissés en juillet 2020, associé à l'octroi de la licence au Groupe Al Attiya pour 20 millions d'Euros.

3.2. Risques fiscaux

Le contrôle fiscal sur la société GAUSSIN couvrant les exercices 2016 à 2018 s'est achevé le 26 octobre 2020 et s'est conclu sans rectification.

Le contrôle fiscal sur la société LEADERLEASE couvrant les exercices 2017 et 2018 s'est achevé le 16 octobre 2020 et s'est conclu par un rappel de Taxe sur les véhicules de 11 K€.

3.3. Risque sur les litiges

Au cours des douze derniers mois et à la connaissance du groupe, il n'y a eu aucun litige, aucune procédure gouvernementale ou judiciaire autre que celles décrites ci-dessous ni aucun arbitrage en cours ou susceptible d'avoir lieu, pouvant avoir des effets significatifs sur la situation financière, les activités ou les résultats.

Litige commercial

Par jugement en date du 24/11/2017, le Tribunal de commerce avait condamné la SA GAUSSIN à payer à un client la somme de 1. 582 K€ concernant un litige portant sur des matériels de manutention portuaire.

Au 31/12/2018, la provision relative à ce litige s'élevait à 1 838 k€. Suite à ce jugement, la société avait fait appel, mais avait commencé le règlement des mensualités dus à hauteur de 87 k€. La société GAUSSIN a remboursé la totalité de la dette au client soit un total de 1 582 K€. Ces sommes étaient comptabilisées en autres créances.

Dans son arrêt du 24 septembre 2019, la cour d'appel de Besançon a infirmé le jugement du 24 novembre 2017 rendu par le tribunal de commerce de Vesoul et a, en outre, condamné le client à payer la somme de 175 K€ et à rembourser le montant

versé par GAUSSIN soit la somme de 1 636 K€ pénalités incluses. Par conséquent, la provision constatée au 31 décembre 2018 de 1.838 K€ a été intégralement reprise sur 2019.

Le 2 décembre 2019, le client s'est pourvu en cassation. Selon les conseils de la société GAUSSIN les risques de condamnation sont faibles pour la société GAUSSIN.

Note 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1. Principes de consolidation

4.1.1. Intégration globale

Sont consolidées par intégration globale toutes les sociétés sur lesquelles GAUSSIN SA exerce un contrôle exclusif. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La répartition des capitaux propres et du résultat des entreprises intégrées globalement est opérée sur la base du pourcentage d'intérêts de l'entreprise consolidante dans ces entreprises.

Les principales sociétés consolidées par intégration globale sont les suivantes :

BATTERIE MOBILE

Cette société développe des solutions de motorisation dites « POWER PACKS » hybrides, hydrogènes et électriques ainsi qu'un système de navigation de véhicule sans pilote, en partenariat avec le CEA.

BATTERIE MOBILE détient :

- Des brevets dans le domaine du véhicule portuaire autonome et dans des procédés de chargements et de déchargements de conteneurs ;
- Un savoir-faire, notamment, dans le logiciel de navigation, le transfert d'énergie sans contact et dans le stockage de haute énergie.

Sur l'exercice 2016, BATTERIE MOBILE a concédé une licence d'utilisation non exclusive à la société GAUSSIN SA afin de lui permettre de fabriquer, vendre, développer, utiliser, perfectionner, distribuer et faire distribuer dans tous les pays, des produits électriques notamment.

LEADERLEASE

Cette société est spécialisée dans la gestion du parc foncier du Groupe. A ce titre, elle détient les filiales SCI HALL 7, SCI HALL 8 et SCI HALL 9Bis, elles-mêmes propriétaires des bâtiments industriels à Héricourt. Elle détient la SCI LES GRANDS VERGERS qui a acheté un nouveau terrain en 2014 à Héricourt situé « aux Guinnottes ». Des travaux d'aménagement de ce terrain ont commencé en 2015 pour y construire un site de test, utilisé notamment pour la commande de 2 AGV pour l'opérateur portuaire PSA Singapour ainsi que pour le projet VASCO.

Cette société a pour objectif de proposer à la location les produits construits par le Groupe.

DOCK IT PORT EQUIPMENT

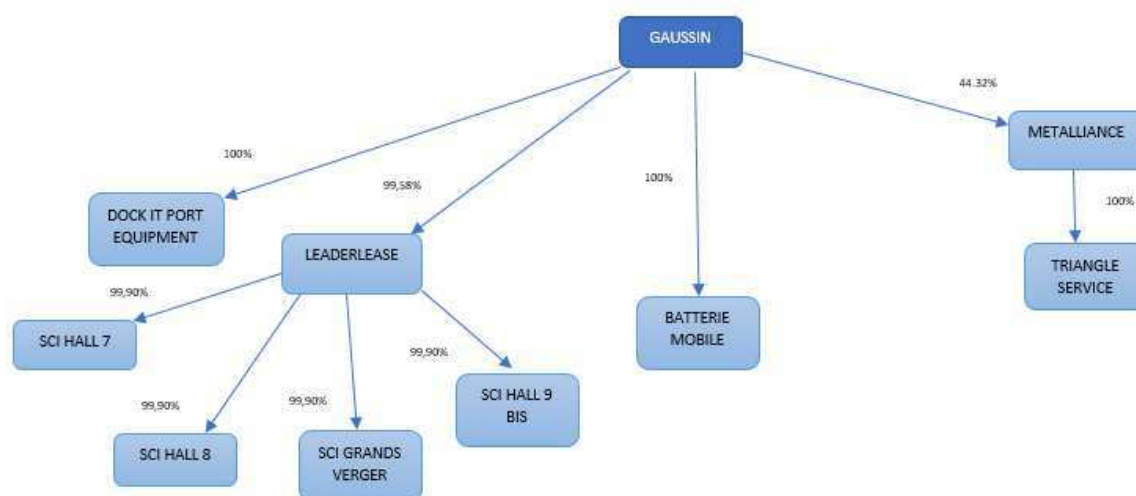
Anciennement dénommée GAUSSIN ASIA, c'est une société de droit singapourien, dont l'objet est de prendre en charge le développement commercial des produits GAUSSIN en Asie. En 2019 et au cours du 1^{er} semestre 2020, cette société n'a pas eu d'activité commerciale.

4.1.2. Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

compétence sont la fabrication de matériels pour le contrôle de véhicules, de matériels pour travaux publics, notamment les équipements pour travaux souterrains et travaux routiers ainsi que la réalisation de composants et ensembles mécanosoudés.

4.2. Organigramme du groupe (en pourcentage de détention directe)



4.3. Périmètre de consolidation

| Raisons sociales | 30 juin 2020 | | | 30 juin 2019 | | | Siège social |
|----------------------------|--------------|--------------|---------|--------------|--------------|---------|---|
| | Contrôle | Intérêt | Méthode | Contrôle | Intérêt | Méthode | |
| GAUSSIN SA | | Société mère | | | Société mère | | 11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT |
| BATTERIE MOBILE | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | 11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT |
| LEADERLEASE | 99,58% | 99,58% | IG | 99,58% | 99,58% | IG | 11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT |
| SCI HALL 7 | 99,90% | 99,48% | IG | 99,90% | 99,48% | IG | 11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT |
| SCI HALL 8 | 99,90% | 99,48% | IG | 99,90% | 99,48% | IG | 11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT |
| SCI HALL 9 BIS | 99,90% | 99,48% | IG | 99,90% | 99,48% | IG | 11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT |
| SCI DES GRANDS VERGERS | 99,90% | 99,48% | IG | 99,90% | 99,48% | IG | 11 rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT |
| DOCK IT PORT EQUIPMENT | 100% | 100% | IG | 100% | 100% | IG | Singapour |
| SA METALLIANCE | 44,32% | 44,32% | MEE | 44,32% | 44,32% | MEE | ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER |
| TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE | 100% | 44,32% | MEE | 100% | 44,32% | MEE | ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER |

IG : Intégration Globale

MEE : Mise En Equivalence

NA: Non applicable

4.4. Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre au 30/06/2020 est resté inchangé par rapport au 31/12/2019.

Note 5. ECARTS D'ACQUISITION

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ». L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 20 ans. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.

- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti mais il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Celle-ci est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges » et sont rapportés au résultat sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

5.1. Variations des écarts d'acquisition

| En K€ | 31/12/2019 | Acquisitions / Dotations | 30/06/2020 |
|---|----------------|-----------------------------|----------------|
| DOCK IT PORT EQUIPMENT | 118 | - | 118 |
| LEADERLEASE | 3 497 | - | 3 497 |
| SA METALLIANCE | 1 364 | - | 1 364 |
| Ecarts d'acquisition | 4 979 | - | 4 979 |
| DOCK IT PORT EQUIPMENT | (118) | - | (118) |
| LEADERLEASE | (3 497) | - | (3 497) |
| SA METALLIANCE | (819) | (34) | (853) |
| Amt/Pertes val. écarts d'acquisition | (4 434) | (34) | (4 468) |
| Ecarts d'acquisition nets | 546 | (34) | 511 |

5.2. Test de dépréciation

Les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition ont conduit le Groupe à déprécier dans leur intégralité les écarts d'acquisition résiduels sur LEADERLEASE et DOCK IT. Cette dépréciation est définitive.

Au 30/06/2020, l'écart d'acquisition net s'élève à 511 KE et correspond à l'acquisition de Métalliance, l'écart d'acquisition sur LEADERLEASE et DOCK IT étant totalement amorti.

Note 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

En l'absence de décomposition :

- Frais de recherche-développement : 5 ans
- Brevets : durée résiduelle de protection des brevets (5 à 10 ans)
- Autres concessions et licences : 3 à 5 ans

Frais de recherche et développement

L'activité de recherche et développement est assurée par la société GAUSSIN ainsi que par la société BATTERIE MOBILE, filiale à 100% de GAUSSIN SA. Le Groupe GAUSSIN souhaite développer des innovations technologiques nécessaires à une stratégie industrielle pro curative. Le Groupe active les frais de développement en immobilisations incorporelles lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale conformément aux dispositions du paragraphe 311-3 du Plan Comptable Général. Les frais de développement aboutissant à la fabrication d'équipements nécessaires à la R&D future sont portés en matériels industriels lorsque l'élément physique de l'actif est prépondérant par rapport à la composante incorporelle.

Brevets et savoir-faire

Dans le cadre de l'acquisition le 15/06/17 de 51% des titres de la société BATTERIE MOBILE par la société GAUSSIN SA, un rapport du commissaire aux apports, daté du 24/05/17, sur la valeur des titres de la société BATTERIE MOBILE avait été émis, appuyé notamment sur un rapport de valorisation de la société BATTERIE MOBILE au 31/12/16 réalisé par le cabinet SORGEM.

Ces travaux sur l'évaluation de la société BATTERIE MOBILE avaient abouti à la revalorisation des actifs incorporels de la société BATTERIE MOBILE dans les comptes consolidés du Groupe GAUSSIN clos au 31/12/17 pour un montant de 12.005 K€.

Le montant de 12.005 K€ d'actifs incorporels correspondant à des actifs de la société BATTERIE MOBILE (brevets et savoir-faire) est amortis sur 5 ans dans les comptes consolidés. Pour l'exercice clos au 31/12/19, il a été comptabilisé une dotation de 2.401 K€ pour l'amortissement de ces actifs.

Le Groupe a mis en œuvre au 31 décembre 2019 des tests de dépréciations pour s'assurer de la valeur recouvrable de ses actifs incorporels conformément au référentiel comptable français (CRC n°99-02). La valeur recouvrable des actifs à tester a été déterminée à travers la méthode Discounted Cash Flow consistant à valoriser les actifs sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés au coût moyen pondéré du capital.

Les flux futurs de trésorerie sont issus du Business Plan établi par la Direction du Groupe sur la base de plans à moyen et long terme de chaque activité, à la date du 31 décembre 2019.

Sur la base des hypothèses retenues, une dépréciation de 5.001 K€ a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice 2019.

Le groupe a mis en œuvre une dépréciation de 5.001 K€ de ces mêmes actifs en lien avec la modification du business model du Groupe et la revue des hypothèses de niveau d'activité.

A fin décembre 2019, la valeur nette comptable de ces brevets et savoir-faire s'élève à 1.002 K€. Cette valeur nette comptable sera amortie sur 2,5 à compter du 1^{er} janvier 2020. Au 30 juin 2020, la valeur nette de ces brevets est de 801 K€.

Les variations des immobilisations incorporelles sur l'exercice sont les suivantes :

| En K€ | 31/12/2019 | Acquisitions / Dotations | Cessions / Reprises | Autres | 30/06/2020 |
|--|-----------------|-----------------------------|------------------------|------------|-----------------|
| Frais de recherche et développement (1) | 7 324 | - | - | 474 | 7 797 |
| Concessions, brevets et droits similaires | 13 076 | - | - | - | 13 076 |
| Logiciels | 902 | - | - | - | 902 |
| Fonds commercial | 1 | - | - | - | 1 |
| Immobilisations incorporelles en-cours (2) | - | 240 | - | 47 | 287 |
| Immobilisations incorporelles brutes | 21 302 | 240 | - | 521 | 22 063 |
| Amt/Dép.frais de recherche et développement (1) (3) | (3 830) | (602) | 214 | - | (4 217) |
| Amt/Dép. concessions, brevets et droits similaires (4) | (11 860) | (307) | - | - | (12 168) |
| Amt/Dép. logiciels (5) | (887) | (14) | 1 | - | (900) |
| Amt/Dép. fonds commercial | - | - | - | - | - |
| Amt/Dép. immobilisations incorporelles en-cours | - | - | - | - | - |
| Amortissements / Immobilisations incorporelles | (16 578) | (923) | 215 | - | (17 285) |
| Frais de recherche et développement | 3 494 | (602) | 214 | 474 | 3 580 |
| Concessions, brevets et droits similaires | 1 215 | (307) | - | - | 908 |
| Logiciels | 15 | (14) | 1 | - | 2 |
| Fonds commercial | 1 | - | - | - | 1 |
| Immobilisations incorporelles en-cours | - | 240 | - | 47 | 287 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 4 724 | (683) | 215 | 521 | 4 778 |

- La valeur nette du poste Frais de développement correspond aux projets suivants :
 - VASCO : 1 940 K€
 - Hydrogène : 751 K€
 - APM/ASBM/AMDT/BUS : 889 K€
- L'augmentation des immobilisations incorporelles en cours correspond au développement :
 - Du projet Hydrogène (240 K€)
- Montant des amortissements : 602 K€ / Montant des reprises : 214 K€
- Suite à l'acquisition de 51% des titres de la société BATTERIE MOBILE en 2017, les brevets avaient été revalorisés à hauteur de 12 005 K€ dans les comptes consolidés. Ils sont amortis sur 5 ans à compter du 1er juillet 2017. Au 31 décembre 2019, une dotation de 2.401 K€ a été comptabilisée pour l'amortissement et une dépréciation de 5.001 k€ en lien avec la modification du business model du Groupe. A fin juin 2020, la valeur nette s'élève à 801 K€.
- Montant des amortissements : 14 K€ / Montant des reprises : 1 K€

Note 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité, suivant le mode linéaire.

En l'absence de décomposition :

- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Matériel et outillage : 5 ans
- Prototype : entre 3 et 5 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Comptabilisation des contrats de location-financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat.

| En K€ | 31/12/2019 | Acquisitions / Dotations | Cessions / Reprises | Autres (5) | 30/06/2020 |
|--|-----------------|-----------------------------|------------------------|--------------|-----------------|
| Terrains et agencements | 2 980 | - | - | - | 2 980 |
| Constructions | 3 200 | - | - | - | 3 200 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 15 575 | - | - | 1 123 | 16 698 |
| Immobilisations corporelles en-cours | 1 618 | 410 | - | (1 644) | 384 |
| Autres immobilisations corporelles | 2 288 | 12 | - | - | 2 300 |
| Immobilisations corporelles brutes | 25 662 | 422 | - | (521) | 25 563 |
| Amt/Dép. terrains et agencements | (1 001) | (100) | 3 | - | (1 098) |
| Amt/Dép. constructions | (2 128) | (92) | - | - | (2 219) |
| Amt/Dép. installations techniques, matériel et outillage (1) | (14 845) | (993) | 872 | - | (14 966) |
| Amt/Dép. immobilisations corporelles en-cours | - | - | - | - | - |
| Amt/Dép. autres immobilisations corporelles (2) | (1 480) | (108) | 20 | - | (1 568) |
| Amortissements / Immobilisation corporelles | (19 454) | (1 293) | 895 | - | (19 851) |
| Terrains et agencements | 1 980 | (100) | 3 | - | 1 883 |
| Constructions | 1 072 | (92) | - | - | 981 |
| Installations techniques, matériel et outillage (3) | 730 | (993) | 872 | 1 123 | 1 732 |
| Immobilisations corporelles en-cours (4) | 1 618 | 410 | - | (1 644) | 384 |
| Autres immobilisations corporelles | 809 | (96) | 20 | - | 732 |
| Immobilisations corporelles nettes | 6 208 | (871) | 895 | (521) | 5 712 |

(1) Montant des amortissements : 993 K€ / Montant des reprises : 872 K€

(2) Montant des amortissements : 108 K€ / Montant des reprises : 20 K€

(3) Le poste « Installations techniques, matériel et outillage » comprend principalement les prototypes développés par le groupe : AIV, ATT, ATM, POWERPACK, Docking station.

(4) Le poste « Immobilisations corporelles en cours » comprend les prototypes liés aux projets : Mix trafic pour 372 K€, avitailleur pour 11 K€ et SYSTÈME GIE pour 1 K€.

Note 8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. A la clôture, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de :

- l'actif net de l'entreprise et du cours de bourse le cas échéant,
- des perspectives de rentabilité future,
- de l'intérêt stratégique que représente la participation.

Autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Les variations des immobilisations financières sur l'exercice sont les suivantes :

| En K€ | 31/12/2019 | Acquisitions / Dotations | Cessions / Reprises | Autres | 30/06/2020 |
|--|--------------|-----------------------------|------------------------|----------|--------------|
| Titres immobilisés | 3 | - | - | - | 3 |
| Autres immobilisations financières (1) | 610 | 2 | (13) | - | 599 |
| Immobilisations financières brutes | 613 | 2 | (13) | - | 602 |
| Dépréciations des titres immobilisés | - | - | - | - | - |
| Dépréciation des autres immobilisations financières | (406) | - | - | - | (406) |
| Dépréciations des immobilisations financières | (406) | - | - | - | (406) |
| Titres immobilisés | 3 | - | - | - | 3 |
| Autres immobilisations financières (1) | 206 | 2 | (13) | - | 193 |
| Immobilisations financières nettes | 207 | 2 | (13) | - | 197 |

- (1) La variation des autres immobilisations financières correspond aux versements d'un dépôt de garantie pour un nouveau local à FONTENAY TRESIGNY (+2 K€) ainsi qu'aux variations du contrat de liquidité (-13 K€).

Note 9. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les valeurs comptables des titres mis en équivalence sont revues à chaque clôture en fonction des perspectives d'activité et de rentabilité attendue afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des titres mis en équivalence excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Le poste Titres mis en équivalence correspond au sous-groupe METALLIANCE détenu à 44,32%.

Les comptes sociaux de METALLIANCE font apparaître des capitaux propres s'élevant à 10 132 K€ (11 272 K€ au 31/12/19), incluant un résultat net semestriel de - 1 141 K€ (219 K€ au 30/06/19), pour un chiffre d'affaires de 8 530 K€ (10 834 K€ au 30/06/19). La variation du poste est principalement liée au résultat du sous-groupe METALLIANCE.

Note 10. STOCKS ET ENCOURS

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Les en cours de biens et les produits finis sont identifiés par « affaire », le terme affaire correspondant à une commande client. Pour chaque affaire, les coûts des approvisionnements et les coûts des heures consommées valorisées à un taux horaire budgété sont totalisés. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks et travaux en cours.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une provision est constituée. Les stocks de matières premières sans rotation depuis plus de 2 ans sont dépréciés à 100%.

| En K€ | 31/12/2019 | | |
|---|----------------|----------------|----------------|
| | Valeurs brutes | Dépréciations | Valeurs nettes |
| Stocks - Matières premières, fournitures et autres appro. | 2 944 | (1 427) | 1 517 |
| Stocks - En-cours de production (1) | 3 709 | (655) | 3 054 |
| Stocks - Produits finis et intermédiaires | 1 749 | (1 732) | 17 |
| Total stocks et en-cours | 8 402 | (3 814) | 4 588 |

| En K€ | 30/06/2020 | | |
|---|----------------|----------------|----------------|
| | Valeurs brutes | Dépréciations | Valeurs nettes |
| Stocks - Matières premières, fournitures et autres appro. | 3 577 | (1 464) | 2 113 |
| Stocks - En-cours de production (1) | 4 134 | (790) | 3 344 |
| Stocks - Produits finis et intermédiaires | 1 265 | (1 248) | 17 |
| Total stocks et en-cours | 8 976 | (3 503) | 5 473 |

(1) Le stock d'en-cours comprend des ATM, ainsi que des APM, des TT, 4 chars et 1 remorque

Les dépréciations des stocks d'en-cours viennent en complément des pertes à terminaison constatées dans les provisions pour risques et charges et concernent des APM et des remorques portuaires TT.

Note 11. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

11.1. Analyse des clients et comptes rattachés

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés est de 7 646 K€ (6 857 K€ au 31/12/19). Ce poste est déprécié à hauteur de 655 K€ (688 K€ au 31/12/19).

Un client Grand Export figure en encours pour 1.2 M€ depuis début 2016. Déprécié à 100% en 2018, de nouvelles discussions engagées en mai 2019 ont permis le règlement d'une partie de l'encours et permettent d'envisager des règlements complémentaires. La provision a donc été limitée à 375 K€ au 30/06/2020.

11.2. Etat des échéances des clients et comptes rattachés

La part des créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 6 992 K€. Ce montant intègre la seconde partie de la licence accordée au Qatar pour 5 M\$ qui a été encaissé sur le mois de juillet 2020. Ces créances ont une échéance à moins d'un an.

Note 12. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt. Ils intègrent les frais bancaires ainsi que les honoraires de prestataires extérieurs facturés lors de l'émission de l'emprunt.

12.1. Analyse des autres créances et comptes de régularisation

| En K€ | 30/06/2020 | 31/12/2019 |
|--|--------------|--------------|
| Fournisseurs - Avances et acomptes versés | 1 996 | 722 |
| Créances sur personnel et organismes sociaux | 9 | 1 |
| Créances fiscales (1) | 1 051 | 2 083 |
| Charges constatées d'avance | 734 | 231 |
| Frais d'émission d'emprunt (2) | 16 | 26 |
| Autres créances d'exploitation et compte de régularisation | 0 | 890 |
| Créances brutes | 3 806 | 3 953 |

(1) Le poste « Créances fiscales » comprend des créances de TVA (817 K€), des crédits d'impôt recherche (231 K€), des aides pour chômage partiel de 3 K€.

(2) Les frais d'émission d'emprunt passés en résultat s'élèvent à 10 K€.

Les autres créances et comptes de régularisation ne font l'objet d'aucune dépréciation.

12.2. Etat des échéances des autres créances et comptes de régularisation

Hormis les frais d'émission d'emprunt, tous les éléments de ce poste sont à moins d'un an.

Note 13. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont déterminés selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable et présentés nets par entité fiscale.

Les impôts différés nets liés à des reports déficitaires sont comptabilisés en fonction de la probabilité de récupération limitée à trois années.

A la clôture des comptes, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs des entités fiscales détenant des pertes fiscales reportables.

Les bénéfices imposables futurs sont issus de documents prévisionnels fixant des scénarios d'activité et de résultats. Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour actualiser ses prévisions essentiellement au regard des perspectives de développement de l'activité « véhicules portuaires ATT ». Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les résultats ayant été déficitaires au cours des deux derniers exercices, le Groupe a décidé de ne pas maintenir ses impôts différés actifs.

Les impôts différés actifs non reconnus à l'actif du bilan consolidé liés à des reports déficitaires s'élèvent à 35 755 K€ correspondant à un déficit de 127 695 K€ (33 966 K€ correspondant à un déficit de 121 307 K€ au 31/12/19). Ils ont été calculés au taux de 28%.

Note 14. TRESORERIE

Les dépôts de garantie retenus par les établissements bancaires dans le cadre des cessions de créances commerciales (loi Dailly) sont comptabilisés à l'actif des comptes de trésorerie jusqu'au parfait paiement de la créance cédée et leur restitution par l'établissement bancaire. Ils sont par conséquent compris dans la somme de la trésorerie disponible et des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de titres acquis pour une durée court terme. Leur valeur d'inventaire est déterminée, s'agissant de titres cotés sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

La trésorerie est constituée des disponibilités et des valeurs mobilières de placement desquelles il faut déduire les concours bancaires courants qui figurent au passif du bilan.

14.1. Analyse de la trésorerie du bilan

| En K€ | 30/06/2020 | | |
|--|----------------|---------------|----------------|
| | Valeurs brutes | Dépréciations | Valeurs nettes |
| Valeurs mobilières de placement | 62 | - | 62 |
| Disponibilités | 8 078 | - | 8 078 |
| Total disponibilités et valeurs mobilières de placement | 8 140 | - | 8 140 |

| En K€ | 31/12/2019 | | |
|--|----------------|---------------|----------------|
| | Valeurs brutes | Dépréciations | Valeurs nettes |
| Valeurs mobilières de placement | 62 | - | 62 |
| Disponibilités | 3 325 | - | 3 325 |
| Total disponibilités et valeurs mobilières de placement | 3 387 | - | 3 387 |

14.2. Analyse de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

| En K€ | 30/06/2020 | 31/12/2019 |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| Valeurs mobilières de placement | 62 | 62 |
| Disponibilités | 8 078 | 3 325 |
| Concours bancaires | (35) | (3) |
| Trésorerie nette | 8 106 | 3 384 |

Note 15. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS MINORITAIRES

15.1. Ventilation de l'actionnariat

| Actionnaires identifiés | 30/06/2020 | | 31/12/2019 | |
|---|-------------------|--------------|--------------------|--------------|
| | Nombre d'actions | % de capital | Nombre d'actions | % de capital |
| Christophe GAUSSIN (1) (2) (3) | 1 447 521 | 6,48% | 11 975 225 | 5,67% |
| Volker BERL (1) | 195 340 | 0,87% | 1 453 406 | 0,69% |
| Martial PERNICENI | 53 973 | 0,24% | 39 730 | 0,02% |
| Damien PERSONENI | 1 | 0,00% | 1 | 0,00% |
| Sous-total membres du Conseil d'administration | 1 696 835 | 7,60% | 13 468 362 | 6,37% |
| Actionnaires au porteur | 20 272 544 | 90,76% | 193 584 520 | 91,59% |
| Autres actionnaires nominatifs | 60 182 | 0,27% | 1 340 455 | 0,63% |
| Personnel - attributions actions gratuites | 292 800 | 1,31% | 2 936 000 | 1,39% |
| Auto détention (contrat de liquidités) | 14 677 | 0,07% | 40 475 | 0,02% |
| Totaux | 22 337 038 | 100% | 211 369 812 | 100% |

- (1) Les titres créés lors de l'augmentation de capital réalisée le 21 mai 2012 ne font plus l'objet d'un engagement de conservation.
- (2) Les titres détenus par Christophe GAUSSIN sont partiellement nantis.
- (3) Détention directe et indirecte via la société MILESTONE, détenue à 100%.

15.2. Evolution du capital social

Le capital social de la société GAUSSIN SA s'élève à 22 337 038 € au 30 juin 2020 divisé en 22 337 038 actions et 22 371 313 droits de vote (dont 34.275 de droits de vote doubles).

15.2.1. Opérations sur titres

La société GAUSSIN a procédé le 23 avril 2020 à une opération de regroupement de ses actions par échange d'une action nouvelle contre 10 actions existantes.

Les actions anciennes (code ISIN : FR0010342329) ont été radiées du marché Euronext Growth Paris après la clôture du marché le 22 avril 2020 et ont été remplacées par les actions nouvelles (code ISIN : FR0013495298) le 23 avril 2020. Le code mnémonique (ALGAU) reste inchangé.

La valeur nominale de l'action a été augmentée proportionnellement à la parité de regroupement en passant de 0,10 euro à 1 euro.

Le nombre d'actions ordinaires sous-jacentes aux valeurs mobilières en cours (BSAR, BSA 2016NC) et le nombre d'actions gratuites ont été ajustés en conséquence.

15.2.2. Augmentation de capital

La société GAUSSIN SA a procédé, sur le 1^{er} semestre 2020, à une augmentation de capital :

- Le 15/04/2020, réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global (en valeur nominale) de 1.200 K€ par émission de 12.000.000 actions au prix unitaire de 0,10 €,

15.2.3. Emission de Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Le 27/11/13, GAUSSIN SA a procédé à l'émission de 4 035 097 BSAR au prix d'émission de 0,15 € (apport en capitaux propres de 605 264 €).

Lors de l'assemblée générale des porteurs de BSAR du 15/06/17, il a été décidé :

- de modifier le prix de souscription du BSAR pour le porter à 0,45 € (au lieu de 1,35 €),
- de modifier le prix de remboursement anticipé de tout ou partie des BSAR restant en circulation pour le porter à 0,54 € (au lieu de 1,62 €).

Les nouvelles caractéristiques principales de ces BSAR sont donc les suivantes :

- Nombre de BSAR exercés en 2020 : 550
- Nombre de BSAR restant à exercer au 30/06/20 : 3 174 902 BSAR
- Prix de souscription du BSAR : 0,15 €
- Date d'expiration des BSAR : 29/11/20
- Prix de souscription de l'action : 4,50 €
- Modalités d'exercice : 1,05 action pour 10 BSAR

15.3. Intérêts minoritaires

| En K€ | 30/06/2020 | 31/12/2019 |
|--|------------|------------|
| Réserves attribuées aux minoritaires | 5 | 9 |
| Résultat des minoritaires | 0 | (4) |
| Total résultat des minoritaires | 5 | 5 |

Note 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'une obligation existe à la clôture de l'exercice avec une sortie probable de ressources.

Provisions pour garanties données aux clients

Il est constitué chaque année une provision pour risque « garanties données aux clients » basée, par gamme de fabrication, sur la durée de garantie contractuelle, le chiffre d'affaires et le coût d'intervention en garantie constaté par année.

Provisions pour perte sur contrat

Une provision pour perte sur contrat est constituée à hauteur de la perte estimée sur un contrat déficitaire en-cours.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan pour un montant évalué selon la méthode actuarielle.

Les paramètres suivants sont retenus pour le calcul de cet engagement :

- Départ entre 60 et 62 ans pour les non-cadres et les cadres
- Taux de rotation : 2 %
- Taux de charges patronales : entre 40% et 45 %
- Taux d'actualisation : 0,74 % (inflation comprise)
- Augmentation annuelle des salaires de : 1.5% pour les non cadres et 2,5% pour les cadres

L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante :

| En K€ | 31/12/2019 | Dotations | Reprises | Autres | 30/06/2020 |
|---|--------------|------------|--------------|----------|--------------|
| Provisions pour litiges (1) | 69 | - | (39) | - | 30 |
| Provision pour garanties clients | 210 | - | - | - | 210 |
| Provisions pour pertes à terminaison (2) | 1 623 | 616 | (137) | - | 2 102 |
| Provisions pour pensions et retraites | 276 | 98 | (46) | - | 327 |
| Total provisions pour risques et charges | 2 178 | 714 | (222) | - | 2 669 |

(1) La reprise des provisions pour litiges qui se sont éteints est de 38 K

(2) Les nouvelles dotations pour pertes à terminaison concernent les futures livraisons d'APM et de TT.

Note 17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

17.1. Analyse des emprunts et dettes financières

| En K€ | 31/12/2019 | Augmentation | Remboursement | Autres | 30/06/2020 |
|--|---------------|--------------|---------------|-----------|---------------|
| Emprunts obligataires | - | - | - | - | - |
| Emprunts auprès des établissements de crédit (1) | 1 615 | 4 740 | (65) | - | 6 290 |
| Dettes financières liées au crédit-bail | 2 083 | - | (373) | - | 1 710 |
| Avance remboursable BPI (2) | 5 987 | 856 | - | - | 6 843 |
| Intérêts courus sur emprunt | 456 | 91 | - | - | 547 |
| Concours bancaires | 3 | - | - | 31 | 35 |
| Total emprunts et dettes financières | 10 144 | 5 687 | (438) | 31 | 15 425 |

- (1) Les emprunts correspondent à l'emprunt AGATE pour 1 450 K€, aux PGE pour 4 740 K€ et aux emprunts contractés par les SCI pour 100 K€.
- (2) Les avances remboursables correspondent à des avances BPI pour des aides à l'innovation à hauteur de 1.425 K€ et au projet VASCO pour 5 418 K€.

17.2. Echancier des dettes financières

| En K€ | 30/06/2020 | A 1 an au plus | A plus d'un an et moins de 5 ans | A plus de 5 ans |
|--|---------------|----------------|----------------------------------|-----------------|
| Emprunts obligataires | - | - | - | - |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 6 290 | 4 840 | 1 450 | - |
| Dettes financières liées au crédit-bail | 1 710 | 788 | 922 | - |
| Avance remboursable BPI (1) | 6 843 | 1 319 | 5 524 | - |
| Intérêts courus sur emprunt | 547 | - | 547 | - |
| Concours bancaires | 35 | 35 | - | - |
| Total emprunts et dettes financières | 15 425 | 6 982 | 8 443 | - |

- (1) La société a déposé une demande auprès de la BPI pour bénéficier d'un report des échéances de remboursement de 12 mois, pour laquelle elle n'a pas encore reçu d'accord.

Note 18. DETTES D'EXPLOITATION ET COMPTES DE REGULARISATION

18.1. Analyse des dettes d'exploitation

| En K€ | 30/06/2020 | 31/12/2019 |
|---|---------------|--------------|
| Fournisseurs et comptes rattachés | 3 260 | 5 066 |
| Clients - Avances et acomptes reçus | 8 790 | 2 226 |
| Dettes sur personnel et organismes sociaux | 2 301 | 945 |
| Dettes fiscales | 140 | 334 |
| Produits constatés d'avances | 72 | - |
| Autres dettes d'exploitation et comptes de régularisation | 49 | 116 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 11 353 | 3 621 |
| Dettes d'exploitation | 14 613 | 8 687 |

18.2. Echancier des dettes d'exploitation et comptes de régularisation

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance à moins d'un an.

Note 19. CHIFFRE D’AFFAIRES ET LICENCES

Le chiffre d'affaires se compose de :

- Produits issus de la vente de matériels. La vente d'équipements et d'engins industriels est constatée lors du transfert de propriété ;
- Produits issus de prestations de services après-vente en accompagnement des ventes de matériels (formation, maintenance et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- Ventes d'études constatées lorsque les études sont remises ;
- Produits des ventes de licences de fabrication constatés lorsque la livraison de la licence est intervenue ;
- Produits issus de prestations de services en accompagnement des ventes de licences (formation et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- Produits issus de location de matériels, constatés lorsque les services sont rendus.

Les revenus de licences sont comptabilisés en « autres produits d'exploitation » et se composent :

- De ventes de licences dont le revenu est constaté au moment où la licence est octroyée au client (remise de l'application sur le matériel du client) et que ce dernier peut en tirer la quasi-totalité des avantages lorsque, le contrat de licence transfère un droit d'utilisation de la propriété intellectuelle de GAUSSIN telle qu'elle existe au moment précis où la licence est octroyée,
- De royalties sur les ventes futures du licencié dont le revenu est constaté en fonction des ventes de l'année.

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|---|--------------|---------------|
| Ventes de marchandises | | - |
| Production vendue de biens | 2 546 | 1 918 |
| Prestations de services | 60 | 36 |
| Produits des activités annexes | 7 | 7 |
| Total chiffre d'affaires France | 2 613 | 1 961 |
| Ventes de marchandises | | - |
| Production vendue de biens | 397 | 255 |
| Prestations de services | | 9 |
| Produits des activités annexes | 10 | 13 |
| Rabais, remises et ristournes accordés | | - |
| Total chiffre d'affaires Export | 407 | 277 |
| Total chiffre d'affaires | 3 020 | 2 238 |
| Revenus de licences | - | 11 462 |
| Chiffre d'affaires et revenus de licence | 3 020 | 13 700 |

Note 20. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le Groupe comptabilise les crédits d'impôt recherche en autres produits d'exploitation, sur la même durée que les frais de recherche et développement capitalisés et que l'amortissement des prototypes auxquels les crédits d'impôt sont rattachés.

La ventilation des autres produits d'exploitation est la suivante :

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|---|--------------|--------------|
| Production stockée (1) | (59) | 842 |
| Production immobilisée (2) | 650 | 1 492 |
| Subvention d'exploitation (3) | 273 | 485 |
| Transferts de charges d'exploitation | 29 | 29 |
| Reprises de provisions (4) | 1 861 | 4 696 |
| Autres produits d'exploitation (5) | 129 | - |
| Total autres produits d'exploitation | 2 884 | 7 544 |

- (1) La production stockée sur les produits en cours de production augmente de 425 K€ alors que la production stockée des produits finis diminue de 484 K€.
- (2) La production immobilisée concerne les projets suivants : projet HYDROGENE pour 240 K€, le projet ATM/APM électriques pour 89 K€, le projet AAT pour 43 K€, le projet ASBM pour 19 K€ et le projet BUS AUTONOME pour 12 K€ et autres projets pour 247 K€.
- (3) Les subventions d'exploitation correspondent au CIR pour 231 K€ et à une subvention VASCO pour 42 K€.
- (4) Les reprises de provision concernent des reprises de provision pour risques pour 39 K€, des reprises de provisions sur PAT pour 137 K€, des reprises de provisions pour engagement de retraite de 46 K€, des reprises pour dépréciations des stocks de 495 K€, ainsi que des reprises pour dépréciations des immobilisations pour 1 110 K€ et pour dépréciation des créances clients pour 34 K€.
- (5) Les autres produits d'exploitation correspondent à des gains de change sur des transactions commerciales pour 105 K€ et à des régularisations diverses pour 24 K€.

Note 21. ACHATS CONSOMMÉS, AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|---|----------------|----------------|
| Achat matières premières, fournitures & aut. appro. | (2 315) | (3 353) |
| Var. stocks matières premières, fournitures & autres appro. | 633 | 395 |
| Achats de marchandises | (78) | (95) |
| Sous-total achats consommés | (1 760) | (3 054) |
| Achats d'études et prestations de services | (1 132) | (966) |
| Achats non stockés de matières et fournitures | (73) | (92) |
| Sous-total autres achats | (1 205) | (1 057) |
| Sous-traitance | (2) | (2) |
| Locations | (152) | (166) |
| Entretien | (61) | (65) |
| Primes d'assurance | (84) | (98) |
| Personnel détaché et intérimaire | (253) | (134) |
| Rémun. D'intermédiaires et honoraires | (676) | (725) |
| Publicité, publications et relations publiques | (2 071) | (330) |
| Transport | (43) | (60) |
| Autres services extérieurs et autres charges externes | (20) | (36) |
| Déplacements, missions et réceptions | (331) | (333) |
| Frais postaux et frais de télécommunications | (56) | (44) |
| Frais bancaires | (88) | (57) |
| Sous-total charges externes | (3 837) | (2 047) |
| Achats consommés, autres achats et charges externes | (6 802) | (6 159) |

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|--|----------------|----------------|
| Les achats consommés correspondent à la somme arithmétique des postes suivants : | | |
| Achat matières premières, fournitures & aut. appro. | (2 315) | (3 353) |
| Var. stocks matières premières, fournitures & autres appro. | 633 | 395 |
| Achats de marchandises | (78) | (95) |
| Sous-total achats consommés | (1 760) | (3 054) |
| Les achats consommés sont à rapporter à l'activité produite, à savoir : | | |
| Chiffres d'affaires réalisés | 3 020 | 2 238 |
| Production immobilisée | 650 | 1 492 |
| Production stockée | (59) | 842 |
| Somme de l'activité produite | 3 612 | 4 573 |
| L'écart entre l'activité produite et les achats consommés constitue la marge opérationnelle | 1 852 | 1 519 |
| Taux de marge opérationnelle | 51% | 33% |

Note 22. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

22.1. Effectifs moyens

Les effectifs moyens sont de 56 personnes pour le 1^{er} semestre 2020 (57 personnes pour l'exercice 2019).

Le détail de ces effectifs est le suivant :

| Entités | Salariés | Mandataires | Intérimaires | Personnel extérieur | Total |
|-----------------|-----------|-------------|--------------|---------------------|-----------|
| Gaussin | 42 | 1 | 6 | 1 | 50 |
| Batterie-Mobile | 6 | 0 | 0 | 0 | 6 |
| Total | 48 | 1 | 6 | 1 | 56 |

(*) Toutes les sociétés du groupe ont un mandataire. Il s'agit de la même personne.

22.2. Charges de personnel

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|--|----------------|----------------|
| Rémunérations du personnel | (1 898) | (1 333) |
| Charges de sécurité sociale et de prévoyance | (788) | (763) |
| Autres charges de personnel (dont intéressement) | (2) | (12) |
| Total charges de personnel | (2 688) | (2 109) |

22.3. Paiements fondés sur des actions

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'Administration a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 août 2018 et a mis en place 3 plans d'actions gratuites au profit des salariés et mandataires sociaux. Au 30 juin 2020, seul le plan AGA 2018-A est en cours d'acquisition.

| Nom du Plan | AGA 2018-A | AGA 2018-M | AGA 2018-S |
|---|-------------|-------------|---------------|
| Date d'attribution par le Conseil d'Administration | 18/10/2018 | 20/12/2018 | 20/12/2018 |
| Nombre d'actions gratuites attribuées | 1 600 000 | 5 000 000 | 2 840 000 |
| Condition d'acquisition | Performance | Performance | Performance |
| Périodes d'acquisition | 2 ans | 1 an | par 1/3 -1 an |
| Nombre d'actions gratuites acquises en 2019 | | 5 000 000 | 2 760 000 |
| Nombre d'actions gratuites qui seront acquises en 2020* | 1 200 000 | | |

Suite au regroupement des actions, les 1.200.000 actions deviendront 120 000 actions.

Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'Administration a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 août 2018 et a mis en place 6 nouveaux plans d'actions gratuites au profit des salariés et mandataires sociaux dont les caractéristiques sont les suivantes :

| Nom du Plan | AGA 2020-1 | AGA 2020-1 Bis | AGA 2020-2 | AGA 2020-2 Bis | AGA 2020-3 | AGA 2020-3 Bis | TOTAL |
|--|--|----------------|--|----------------|---|----------------|------------------|
| Date d'attribution par le Conseil d'Administration | 16/01/2020 | 12/05/2020 | 16/01/2020 | 12/05/2020 | 16/01/2020 | 12/05/2020 | |
| Nombre d'actions gratuites envisagées d'être attribuées avant regroupement | 3 310 000 | 90 000 | 2 850 000 | 405 000 | 4 995 000 | 405 000 | 12 055 000 |
| Nombre d'actions gratuites envisagées d'être attribuées après regroupement | 331 000 | 9 000 | 285 000 | 40 500 | 499 500 | 40 500 | 1 205 500 |
| Date du Conseil d'administration qui a ajusté les conditions d'attribution | 29/06/2020 | 29/06/2020 | | | 29/06/2020 | 29/06/2020 | |
| Nombre d'actions gratuites attribuées | 328 000 | 9 000 | 285 000 | 40 500 | 499 500 | 40 500 | 1 202 500 |
| Période d'acquisition | 1 an - 2021 | | Sur 3 ans avec: -1/3 en 2021 -1/3 en 2022 -1/3 en 2023 | | Sur 3 ans avec: -1/3 en 2021 -1/3 en 2022 -1/3 en 2023 | | |
| Conditions d'acquisition | Conditions cumulatives : - Présence | | En 3 tranches -Présence | | En 3 tranches -EBITDA retraité positif | | |
| | -Fabrication de : 18 APM + 24 TT (assemblés au Qatar) +7 TT (assemblés à Dubai*) +5 CHARS Disney + 2 remorques Fenwick | | Signature d'un contrat de licence de 3 M€ Signature d'un contrat de licence de 6 M€ | | Réduction du nombre de pièces en stocks et des charges externes | | |

458.500 actions d'une valeur nominale de 1€ seront attribuées au mandataire social.

La charge comptabilisée sur l'exercice 2020 au titre de ces plans d'attribution d'actions gratuites s'élève à 124 K€.

Note 23. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|--|----------------|----------------|
| Dot./Amt. & dép. immobilisations incorporelles (1) | (949) | (1 722) |
| Dot./Amt. & dép. immobilisations corporelles (2) | (1 267) | (1 644) |
| Dotations aux amortissements des charges à répartir | (10) | (10) |
| Dotations aux provisions d'exploitation (3) | (616) | - |
| Dotations aux provisions des engagements de retraite | (98) | (14) |
| Dot./dép des stocks de matières premières et marchandises (4) | (184) | (179) |
| Dotations pour dépréciation des créances | - | (1) |
| Total dotations amortissements, dépréciations et provisions | (3 123) | (3 570) |

- (1) Dont 200 K€ liés aux amortissements des écarts d'évaluation sur les brevets.
- (2) Dont 867 K€ liés aux dotations aux amortissements des prototypes développés dans le cadre des projets R&D et activés en immobilisations.
- (3) La dotation aux provisions d'exploitation correspond à la couverture de pertes à terminaison.
- (4) La dotation pour dépréciation des stocks concerne les stocks de matières premières à hauteur de 37 K€ et les stocks d'en-cours pour 147 K€.

Note 24. RESULTAT FINANCIER

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|---|--------------|--------------|
| Dividendes | - | - |
| Gains de change sur autres dettes et créances financières | 2 | 7 |
| Autres produits financiers | 3 | 3 |
| Total produits financiers | 5 | 11 |
| Charges d'intérêts sur emprunt | (166) | (193) |
| Pertes de change | (101) | (182) |
| Autres charges financières | - | () |
| Total charges financières | (268) | (375) |
| Résultat financier | (263) | (364) |

Les charges d'intérêts de 166 K€ correspondent à des emprunts bancaires pour 5 K€, à l'emprunt contracté avec COMMERZBANK pour 62 K€, aux avances BPI dans le cadre du projet VASCO pour 28 K€ et à des retraitements de consolidation pour des opérations de location-financement pour 71 K€.

Note 25. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|--|------------|----------------|
| Autres produits exceptionnels (1) | 197 | 1 |
| Total produits exceptionnels | 197 | 1 |
| Dot. aux amortissements & prov. à caractère exceptionnel | - | - |
| Autres charges exceptionnelles | (4) | (1 389) |
| Total charges exceptionnelles | (4) | (1 389) |
| Résultat exceptionnel | 193 | (1 388) |

(1) Dont 194 K€ lié à des régularisations de comptes.

Au 30 juin 2019 :

Autres charges exceptionnelles : -1 389 K€ dont - 1 354 K€ lié au remboursement de l'abandon de créance avec le CEA

Note 26. IMPOTS SUR LES RESULTATS

25.1. Ventilation de l'impôt sur les résultats

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|---------------------------------------|------------|--------------|
| Impôts différés | - | - |
| Impôts exigibles | - | (687) |
| Total impôts sur les résultats | - | (687) |

25.2. Preuve d'impôt

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 |
|---|----------------|----------------|
| Résultat net des entreprises intégrées | (7 027) | 6 776 |
| Charges d'impôts | - | (687) |
| Résultat net taxable | (7 027) | 7 464 |
| Taux d'impôt normal de la société mère | 28% | 31% |
| Charge d'impôt théorique (A) | 1 968 | (2 314) |
| Impôt liés aux différences permanentes | (172) | 813 |
| Incidence des pertes non activées | (1 831) | (241) |
| Impôt au taux réduit | | 15 |
| Imputation de reports déficitaires | 35 | 1 039 |
| Incidence de situations fiscales particulières (B) | (1 968) | 1 626 |
| Incidences de variation de taux d'impôt (C) | | |
| Charge d'impôt réelle (A + B + C) | 0 | (687) |
| Charge d'impôt réelle comptabilisée | - | (687) |

Note 27. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du groupe, soit - 7 578 K€, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat de base par action s'établit ainsi à - 0.35 €.

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le résultat dilué par action s'établit ainsi à - 0.34 €.

Note 28. INFORMATION SECTORIELLE

La société intervient sur quatre secteurs différents et dénommés : « LOGISTIQUE », « PORTUAIRE », « AEROPORTUAIRE » et « SMART CITIES ».

L'activité LOGISTIQUE correspond à la conception et à la fabrication de véhicules totalement électriques dédiés à la manutention de semi-remorques de poids lourds sur des plateformes logistiques. Ces véhicules permettent de remplacer un tracteur routier sur site, afin de libérer celui-ci pour des activités de transport sur longues distances et cible principalement le secteur de l'industrie, de la distribution, de la logistique et des transports. Cette activité intègre aussi le secteur dit MTO (Make to Order) qui correspond à une activité liée à la conception et à la fabrication de machine pour le transport de charges lourdes (+ 500 tonnes), selon les spécifications techniques demandées par le client.

L'activité PORTUAIRE correspond à la conception et à la fabrication en semi-série de matériel utilisé par les exploitants portuaires pour le transport horizontal et le stockage des containers.

L'activité AEROPORTUAIRE correspond à la conception et à la fabrication de véhicule dédié à la manutention de conteneurs cargo dans le domaine aéroportuaire, dérivé de l'ATM, dont il partage la plateforme et les composants de base, d'où un coût de développement modéré. Cette activité n'a pas généré de chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre 2020.

L'activité SMART CITIES correspond au développement d'une solution adaptée aux déplacements des véhicules dédiés aux personnes, de façon autonome sans intervention humaine. Cette activité n'a pas généré de chiffre d'affaires au cours du 1^{er} semestre 2020.

| En K€ | 30/06/2020 | 30/06/2019 | Variation | |
|------------------------------------|--------------|--------------|------------|------------|
| | | | En K€ | En % |
| Chiffres d'affaires | 3 020 | 2 238 | 782 | 35% |
| Dont équipements LOGISTIQUE (ATM) | 1 623 | 1 771 | (148) | -8% |
| Dont équipements LOGISTIQUE (ASBM) | 375 | - | 375 | 100% |
| Dont équipements LOGISTIQUE (MTO) | 798 | - | 798 | 100% |
| Dont équipements PORTUAIRES | - | 222 | (222) | -100% |
| Dont Prestation de services | 44 | 246 | (202) | -82% |
| Dont Autres | 181 | - | 181 | 100% |

Note 29. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Cette information n'est pas fournie car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Note 30. ENTREPRISES LIEES

Au cours du 1^{er} semestre 2020, aucune livraison ou prestation n'a été conclue avec la société METALLIANCE.

Relations avec MILESTONE Factory (société détenue à 100% par Christophe GAUSSIN) :

Un contrat de prestation de service a été conclu entre Milestone Factory et les sociétés Gaussin et Batterie Mobile portant sur les prestations de conseils techniques, commerciaux, informatiques, d'ingénierie et de simulation, notamment dans les domaines :

- Des véhicules à l'hydrogène ;
- Des véhicules à batterie électriques ;
- Des écosystèmes logiciels de fleet management des véhicules avec leur cadre de travail (interactions avec les grues portuaires par ex. etc) ;

La société MILESTONE facture ses prestations aux frais réels augmentés d'un cost plus de 10%. Elle bénéficie également d'un acompte payé d'avance.

Les prestations facturées par MILESTONE Factory impactent les comptes consolidés du 1^{er} semestre 2020 à hauteur de 690 K€ (647 K€ pris en charge par Batterie Mobile et 43 K€ pris en charge par GAUSSIN).

Note 31. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

Prêt de 1 035 K€ et Prêt de 205 K€ garantis par :

- Inscription de privilège de prêteur de deniers : 1.067 K€
 - Inscription d'hypothèque conventionnelle : 174 K€
 - Délégation de loyer : 927 K€
 - Hypothèque : 246 K€
- Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : BNP Paribas
Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : BNP Paribas
Date d'effet de péremption : 23 décembre 2021

Prêt de 1 450 K€ garanti par :

- Nantissement des brevets détenus par GAUSSIN (anciennement par EVENT) au profit d'AGATE ASSETS S.A.
- Date d'effet de péremption : Au remboursement intégral du principal et des intérêts au plus tard en avril 2021.

Garanties affectées à un engagement :

- Nantissement DAT : 47 KUSD
- Nantissement DAT : 20 K€
- Comptes bancaires gagés : 43 K€

Nantissement de 3 234 000 actions LEADERLEASE détenues par GAUSSIN SA au profit de la société MONTE MALO EQUIPEMENTS GAUSSIN SA est solidaire de BATTERIE MOBILE pour le remboursement de l'aide à l'innovation accordée par la BPI pour financer le projet TECSUP développé avec le CEA. L'aide reçue par BATTERIE MOBILE au 30/06/20 s'élève à 1.425 K€ remboursable sur 8 ans.

La société BATTERIE MOBILE a bénéficié de la part du CEA d'un abandon de créance avec retour à meilleure fortune de 4.196 K€. Le groupe procède au remboursement du montant de l'abandon consenti à concurrence de 15% du montant de l'EBIT positif pour chaque exercice clos entre le 31/12/15 jusqu'au 31/12/22. Compte tenu du niveau de l'EBIT au 30 juin 2020, aucun remboursement n'a été provisionné au 30 juin 2020, le montant de l'abandon de créance restant à rembourser s'élève donc à 4.196 K€.

Le tableau ci-dessous présente les engagements commerciaux hors bilan donnés par le Groupe :

| Autres engagements commerciaux | Total | Paiements dus par période | | |
|--------------------------------|-------------|---------------------------|------------------|--------------------|
| | | A moins d'un an | de un à cinq ans | A plus de cinq ans |
| Données en K€ | | | | |
| Lignes | | | | |
| Lignes de crédit | | | | |
| Lettre de crédit | | | | |
| Garanties | | | | |
| Obligation de rachat | | | | |
| Autres engagements commerciaux | 5 400 | 3 600 | 1 800 | |
| Total | 5400 | 3600 | 1800 | 0 |

Engagements reçus

- Caution bancaire de la BNP : 48 K€,
- Caution bancaire du CIC : 20 KUSD + 2,4 K€.
- Caution bancaire de la S.G. : 2 277 K€